

«?En Coulisses?!?»?: Atout France et le Groupe Beaux Arts & Cie s'associent pour révéler les secrets des monuments français

Article Culture & patrimoine

A travers son Pôle «?Culture, Patrimoine et Art de Vivre?», Atout France s'engage aux côtés du Groupe Beaux Arts & Cie dans le cadre d'une campagne de notoriété, de médiatisation et de médiation culturelle pour promouvoir les structures patrimoniales françaises.

A travers son Pôle «?Culture, Patrimoine et Art de Vivre?», Atout France s'engage aux côtés du Groupe Beaux Arts & Cie dans le cadre d'une campagne de notoriété, de médiatisation et de médiation culturelle pour promouvoir les structures patrimoniales françaises.

Une série de **12 vidéos conçues telles des visites guidées in-situ** et commentées par une guide conférencière met en lumière **les coulisses des institutions et lieux culturels** partenaires de l'opération, ainsi que les métiers d'art. Ces créations révèlent également les innovations et nouveautés 2023 de l'offre culturelle et patrimoniale afin de susciter l'envie de visiter ces lieux.

A destination du marché français mais également des marchés anglo-saxons (Royaume-Uni, Etats-Unis), cette campagne sera déployée jusqu'à l'automne 2023 grâce à une médiatisation sur les différents canaux de communication d'Atout France, de Beaux Arts & Cie et des sites patrimoniaux concernés (sites Internet, Youtube, Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn, TikTok).

? **Retrouvez l'ensemble des vidéos [ici](#)**

Plus de 150 acteurs sont aujourd'hui affiliés au Pôle « Culture, Patrimoine et Art de vivre » d'Atout France, tels que des sites patrimoniaux, des destinations, des entreprises de solutions innovantes, des réseaux, des sites culturels et de loisirs ou encore des gestionnaires de site. Structure agile, organisée en « Think Tank », son ambition est de fédérer l'ensemble de ces acteurs autour du partage de bonnes pratiques et à travers un programme d'actions qui s'articule autour de 4 missions précises :

- l'observation des publics via des actions d'études, de productions de chiffres et de veille,
- la stimulation de la demande via des campagnes de promotion, de médiatisation et d'influence à destination des opérateurs culturels et patrimoniaux français et le déploiement d'actions en partenariat avec le ministère de la Culture,
- la structuration de l'offre via des actions d'ingénierie et de co-production,
- la professionnalisation via la mise en place de temps de formations et de voyages d'études.

Pour plus d'informations, consultez [la page du Pôle « Culture, Patrimoine et Art de vivre »](#)